

Un établissement sanitaire militaire

Autor(en): **Bura, Ginette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **69 (1960)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE MILITAIRE

Par GINETTE BURA

Un train. Un petit train qui joue aux express internationaux en empruntant la même voie qu'eux, mais qui n'en demeure pas moins le gentil petit omnibus qui s'arrête tous les dix tours de roues.

L'après-midi; quelque part en Suisse, entre lac et montagnes. Dans un coin du compartiment, un vieux, très vieux montagnard, avec à l'oreille droite, un minuscule anneau d'or, entre les genoux sa canne aussi dure, aussi ancienne que lui, et, sous le nez, d'immenses moustaches. Se rend-il chez le médecin, va-t-il conclure « un marché »? Il laisse tomber son chapeau: un magnifique couvre-chef noir, battant neuf, celui-ci. Il paraît navré et bien inquiet. Son vis-à-vis, un jeune abbé, dis-

de l'E. S. M. 8, « cette espèce d'hôpital », entrés en service voilà quelques jours.

Un E. S. M., ce cosmos en miniature...

« J'aime un E. S. M. C'est un cosmos en miniature. Il réunit le pouvoir spirituel, représenté par les aumôniers, le pouvoir temporel par l'armée, la Croix-Rouge, synthèse du spirituel et du temporel. »

Oui, mon colonel, vous avez pleinement raison. Un E. S. M., établissement sanitaire militaire, est un monde: officiers de tous grades, de tous âges, soldats de l'active et réservistes, hommes et femmes du service complémentaire, membres des formations croix-rouge, jeunes,



Théorie en plein air.

paraît sous le banc à la recherche de l'objet. Lorsqu'ils réapparaissent — abbé et chapeau noir — l'ancêtre a oublié ses soucis vestimentaires, car il vient d'apercevoir par la portière, devinez quoi: une femme en uniforme...

« Alors quoi, « elles » font aussi du Service militaire maintenant? — Oui, c'est la « défense aérienne », affirme, sûr de lui, le jeune abbé qui, entre-temps s'est débarassé du chapeau et a recouvré toute sa dignité.

Monsieur l'Abbé, vous êtes mal informé!

« Non, ce n'est pas la défense aérienne, rétorque un troisième compère. Paraît que c'est une espèce d'hôpital, sais pas au juste; mais il y a du mouvement par ici ces jours. »

Rectifions et précisons. Nous sommes entre Fluelen et Brunnen, au bord du lac des Quatre-Cantons, au cœur de la Suisse primitive, berceau de la libre Helvétie.

Quant à la jeune fille en uniforme qui vient de passer, martiale, c'est l'un des quelque mille membres

vieux, récupérés, volontaires, astreints. Il y a de tout. Il y a le soldat qui dit « oui caporal » au colonel et « Monsieur » au caporal. Il y a des uniformes, que des uniformes bien sûr, mais de bleus et de gris-verts, de modernes et d'anciens et aussi des coiffes de religieuses.

Des Etablissements sanitaires militaires... nous avons déjà parlé. Il y en a huit dans notre pays. Deux par corps d'armée. Celui-ci a sa particularité, il est le dernier des huit. Non pas évidemment par sa valeur ou son importance, mais le dernier du point de vue chronologique. Qu'est-ce que ce galimatias, mêler la chronologie avec les Etablissements sanitaires militaires?

Expliquons-nous. Nous disposons en Suisse, nous venons de le rappeler de huit E. S. M., « ces espèces d'hôpitaux » qui tous avaient à ouvrir leurs portes et à entrer en fonction, pour des « cours d'instruction extraordinaires » de six jours chacun, conformément à une ordonnance de l'Assemblée fédérale. Cette décision

en haut lieu fut prise il y a plus de deux ans, à l'issue de la Révolution hongroise. En principe, un E. S. M. ne fonctionne qu'en temps de guerre ou de service actif mais il n'est pas exclu qu'en temps de paix, en présence d'une grave catastrophe naturelle, par exemple, il ne doive aussi entrer en service.

On a donc commencé par en ouvrir un. Ce fut le premier, en novembre 1957. Il y a tout juste deux ans. Puis, après six jours on l'a refermé. On a attendu quelques mois et l'on a ouvert le deuxième. On l'a refermé aussi. C'était celui de La Lenk et c'était au printemps 1958*. On a laissé à nouveau s'écouler quelques mois et l'on s'est attaqué au troisième; et ainsi de suite jusqu'au huitième et dernier.

Mais pourquoi doit-on « ouvrir » et « fermer » l'E. S. M.? Parce que les E. S. M. qui ne « vivent » qu'aux époques du malheur, n'ont en période de paix et de tranquillité aucun rôle à jouer et n'existent que derrière les coulisses, sous forme de réserve virtuelle, conçus, préparés, certes, mais en attente. Le matériel qu'il faut dans un E. S. M. pour héberger, opérer, soigner, traiter, nourrir quelque 3000 blessés et malades plus l'effectif soignant reste disponible dans les arsenaux de l'armée. Le personnel (effectif absolu: près de 2000 «membres» puisque ce terme s'applique indistinctement à l'un et l'autre sexe) vient des quatre coins du pays. Mais une convocation, un ordre de marche et les voilà qui accourent, sacs au dos ou brancard sous le bras. Car si le soldat suisse est autorisé à conserver son fusil à son domicile, le soldat sanitaire lui, a le droit de cacher sous son lit ou de serrer au grenier un brancard dernier cri qu'il peut utiliser bien sûr, puisque son rôle, en temps de paix est de panser son entourage à tour de bras pour ne pas perdre la main.

Quant à l'organisation même de l'E. S. M. elle existe aussi, en théorie et bien ancrée dans les cerveaux des supérieurs, mais encore faut-il l'occasion de l'appliquer en réalité.

La mise sur pied d'un E. S. M.

Et ce 8^e E. S. M. on l'a ouvert, « mis sur pied », le 5 octobre 1959. Pour ce faire, on a convoqué beaucoup, beaucoup de monde, plus de la moitié de l'effectif absolu, 1144 personnes, dont 454, un tiers, sont des membres du service croix-rouge (colonnes pour les hommes, détachements pour les femmes, 203 les premiers, 251 les secondes). Puis on a ouvert les portes de quelque 30 baraquements qui, en temps normal, font office d'arsenal et sont dès lors des services hospitaliers. On a vidé les dits baraquements en tant qu'arsenal, puis on les a garnis à nouveau en tant qu'E. S. M. C'est-à-dire que l'on a installé des dortoirs, des laboratoires, des salles d'opération et de radiologie, des cuisines, des postes d'accueil, et bien d'autres locaux ad hoc.

Bref tout ce qu'il faut dans un hôpital et un hôpital-modèle. On a placé chacun à la place qu'il aurait à occuper si cet hôpital géant devait effectivement fonctionner, c'est-à-dire s'occuper de près de 3000 blessés et malades. Les laborantines sont installées dans les laboratoires, les cuisiniers dans les cuisines, les radiologues près des postes de RX, les dentistes à côté des fraises, les chirurgiens à proximité de leurs instruments, les infirmières au chevet des lits de patients, les aides infirmières à côté des infirmières. Puis on a encore chargé les éclaireuses de faire les éclaireuses, c'est-à-dire d'as-

surer les liaisons, de remplir les fiches, bien d'autres choses encore. Les infirmières ont garni les vases de fleurs et mis des draps dans les lits. Il n'y a pas de malades? Qu'importe. On va en « inventer ». Et chacun et chacune de border des lits, de remplir des seringues, de verser des gouttes, de préparer des plâtres. En un tour de main (4 minutes) on a débarrassé et installé l'appareil de radiographie. Il faudrait 240 autres secondes pour le remettre dans ses caisses. Cela tient du prodige.

Sections, divisions et visiteurs

Mais la section de Fluelen, pour employer la terminologie d'usage, n'est qu'une partie d'E. S. M. Il y a encore, distante de 12 kilomètres, la section de Brunnen. installée dans un couvent et, au-delà du Gothard, celle d'Acquarossa. Il s'agit là d'une règle valable pour tout E. S. M., quels que soient son ordre chronologique, son numéro matricule ou sa situation. Il est toujours « divisé », c'est logique, sage, nécessaire. Ainsi demain, les baraquements ou la section de Fluelen seront bombardés. Que faire des blessés survivants? Ils seront aussitôt transportés jusqu'à Brunnen. Pour ce faire tout entrera en œuvre: les bateaux, puisque l'on est au bord d'un lac. les hélicoptères aussi, les ambulances automobiles maniées de main de maître par les conductrices S. C. F. (Services complémentaires féminins), le train sanitaire enfin qui, depuis deux jours, attend dans une formation réduite (un wagon-cuisine et d'opération et un wagon-hôpital, alors qu'un train sanitaire réglementaire se compose de 12 voitures), immobile sur ses roues qu'on veuille bien se rappeler qu'il aime voir du pays. Les ordres pleuvront, les brancardiers porteront, les véhicules transporteront, les éclaireuses courront.

Mais aujourd'hui nulle effervescence ne vient troubler la vie de l'E. S. M. qui se déroule normalement. Les membres du Comité de Direction de la Croix-Rouge suisse ont profité de ce calme avant l'orage pour visiter les installations, les nombreuses sections de médecine, de chirurgie, voir surtout les membres du service croix-rouge à l'œuvre, admirer enfin le « cosmos en miniature ».

Placé sous le commandement du colonel Stæhel, ce dernier, nous l'avons dit « existe », est créé depuis deux



L'heure du rapport.

* Cf. « La Croix-Rouge suisse », 1^{er} juin et 15 juillet 1958.



Du brancard à roues...

jours seulement. Pourtant rien ne sent l'improvisé ni le provisoire. Chacun remplit son rôle avec une bonne volonté, une conscience remarquables, comme si ce rôle lui incombait depuis toujours.

Tous, nous a-t-on dit, se sont déclarés très heureux de cette occasion unique qui leur était offerte de se familiariser avec leur place de mobilisation éventuelle. N'oublions pas, en effet, que nos huit E. S. M. n'avaient plus « ouvert » leurs portes depuis 1946, près de 13 ans, et l'effectif « absolu » comporte bon nombre de volontaires (puisque volontaires sont toutes les femmes, 4 fois 126, incorporées dans les détachements croix-rouge et une partie des hommes des colonnes croix-rouge) mais aussi de militaires astreints qui n'ont jamais, jamais fait de service. Certes, du point de vue travail, le

fait d'exercer sa profession revêtu d'un uniforme ou d'un habit civil importe peu, mais de devoir d'un jour à l'autre collaborer avec des personnes hier encore inconnues pose néanmoins certains problèmes. Pour les membres féminins de nos *détachements croix-rouge* notamment, auxquelles on ne demande point d'être des « soldates » qu'importe de soigner un malade dans un hôpital civil ou militaire? Et la *laborantine*, l'*aide en radiologie* reprendront leurs instruments sans se soucier de savoir si ceux-ci portent le sceau de l'armée. Quant aux *éclaireuses*, elles sont toujours prêtes on le sait et les *samaritaines* elles aussi sont habituées à remplir leur rôle secourable ou de personnel soignant auxiliaire.

Mais il y a toutefois dans un E. S. M. une certaine routine, certaines formalités qui ne sont pas d'usage courant. Le grand cosmos lui aussi se meut selon certaines règles... Aucune importance si nos dames et demoiselles font le salut militaire un peu gauchement, mais elles doivent néanmoins savoir qu'il y a une hiérarchie militaire et, pour faire fi aux hommes, pouvoir distinguer le caporal du colonel... Puis il n'y a pas que des femmes dans un E. S. M. et les hommes de nos colonnes, les soldats sanitaires, eux ne sont pas des professionnels.

Il y a quatre détachements croix-rouge par E. S. M. complet. Fort bien, mais voyons encore comment se décompose cette unité qui comporte :

Un chef de détachement, une doctoresse, 10 aides de médecins, 4 médecins dentistes et aides de dentistes, 2 aides de radiologie, 4 laborantines, 15 éclaireuses dont l'une est chef de groupe, 39 infirmières dont 2 infirmières supérieures et 2 narcotiseuses, de 50 samaritaines enfin, dont 2 chefs de groupe.

En cas de guerre, ces détachements seraient en outre renforcés d'*infirmières psychiatriques* (5 dans les E.S.M. avancés et 15 dans ceux d'arrière).

Aujourd'hui, ces dernières n'auraient qu'à se croiser les bras, à moins que la bonne humeur doive se soigner aussi et c'est pour cela probablement que l'on n'a pas



...à l'hélicoptère.

eu recours à elles pour les « cours d'instruction extraordinaires ».

Un grand « mais »...

Mais, car il y a hélas un mais dans ce tableau si parfait, les 32 détachements croix-rouge dont on aurait besoin dans nos huit E. S. M., et les 32 autres qui seraient affectés au service territorial sont loin d'être au complet. Les effectifs réglementaires (un autre mot de la terminologie d'usage) présentent des lacunes qu'il n'est pas exagéré de taxer d'inquiétantes, et qui ne laissent pas de préoccuper ceux à qui incombe la responsabilité de prévoir un parfait fonctionnement de notre service sanitaire. Les jeunes filles et les jeunes femmes suisses sont-elles vraiment si occupées qu'elles n'aient point le temps ni le désir de passer une visite sanitaire de recrutement et de se réclamer « prêtes à servir » en

cas de besoin? On ne leur en demande pas plus, si ce n'est de faire un cours de cadre de 13 jours au cas où elles se sentent des aptitudes à exercer des fonctions de commandement. Leur formation professionnelle justifie leur attribution à tel ou tel groupe et ne nécessite pas d'autre préparation. Personne ne leur tiendra rigueur de mal reconnaître les grades, mais ce qu'on exigerait d'elles c'est de remplir leurs fonctions d'une façon aussi parfaite que possible.

Puisque l'ère des cours d'instructions extraordinaires des E. S. M. est désormais close, le risque d'être convoquées de surprise à un « cours spécial » est minime. Mais savoir qu'en cas de besoin l'on disposerait du personnel nécessaire ôterait bien des soucis à nos édiles. Et puis, permettez qu'on vous le dise tout bas, quelques jours de service c'est en fin de compte bien amusant aussi...

En marge de la transfusion...

L'IMPORTANCE DU LAIT MATERNEL POUR LA RÉSISTANCE ANTIINFECTIEUSE DES NOURRISSONS

Dr N. M.

Les annales médicales relatent de longue date que les enfants allaités au sein sont plus rarement atteints d'infections des voies respiratoires et des intestins que les enfants nourris artificiellement, c'est-à-dire au moyen de préparations de lait de vache.

On peut donc admettre que le lait maternel contient des substances aptes à conférer une protection contre les infections au nouveau-né ou au nourrisson. Parmi le grand nombre de substances antiinfectieuses qui sont connues aujourd'hui, les anticorps humoraux spécifiques jouent le rôle principal. Il s'agit de protéines sériques appartenant au groupe des gammaglobulines qui préparent les agents infectieux à la destruction par les globules blancs.

La transmission des anticorps

Comment ces anticorps sont-ils transmis de la mère à l'enfant? A quelle époque ce dernier acquiert-il la faculté d'en former par lui-même? De nombreux immunologues ont étudié cette question depuis qu'à la fin du siècle dernier, le professeur Ehrlich, de Francfort, procéda aux premiers essais sur des souris.

Il s'est avéré que la production active d'anticorps ne commence qu'au cours des premières semaines de la vie post-natale. Parfois même, elle n'apparaît qu'au bout de quelques mois. Antérieurement, la protection antiinfectieuse de l'enfant lui est conférée par des anticorps maternels.

Mais de quelle manière la mère transmet-elle précisément ces anticorps dans la circulation du

nouveau-né? On a découvert à ce propos que les diverses espèces animales se comportent différemment. Chez l'homme, les anticorps maternels sont transmis à l'enfant, avant sa naissance, par le placenta. Ceci, en revanche, n'est pas le cas pour le veau chez lequel les gammaglobulines font totalement défaut à la naissance. Au cours des premiers jours qui suivent la mise à bas, le colostrum de vache contient des quantités extraordinaires d'anticorps qui, par la voie intestinale, passent dans la circulation du veau. Si ce dernier est nourri uniquement avec du lait de vache mûr dont la teneur en anticorps est minime, comparée au colostrum, il ne tarde pas à être atteint d'une grave infection d'étable.

Quel est à cet égard le comportement de l'homme? Quel rôle jouent les anticorps contenus dans le colostrum et le lait maternels pour la résistance antiinfectieuse des nouveau-nés et des nourrissons? Ces anticorps pénètrent-ils effectivement dans le sang de l'enfant, ou sont-ils détruits entièrement dans son estomac et ses intestins? Autant de questions qui, à l'heure actuelle, n'ont pas encore trouvé de réponse définitive.

Recherches d'un groupe de médecins bernois

Le manque de clarté qui régnait sur cette question, a engagé l'an dernier un groupe de médecins bernois à tenter de le résoudre si possible, dans le cadre d'un programme de recherches. Le Fonds national suisse pour la recherche scientifique accorda dans ce but un crédit de 72 000 fr. aux professeurs W. Neuweiler et